
Comité International de l'ICOMOS pour le bois

Le comité international pour le bois de l'ICOMOS (IIBC) profite de cette occasion pour exprimer sa reconnaissance aux organisateurs de la dixième assemblée générale de l'ICOMOS ainsi qu'au Président de l'ICOMOS, le Docteur Roland Silva, et les remercie de publier cette série d'ouvrages sous les auspices des comités scientifiques internationaux de l'ICOMOS. L'IIBC a apporté tout son soutien à cette entreprise mais n'a pas participé activement à la rédaction. Le comité a laissé presque entièrement le soin à ses collègues du Sri Lanka de préparer les ouvrages sur les bâtiments en bois. Ceci est le résultat de la politique du comité. C'est le Dr. Silva en fait, qui est à l'origine de cette politique.

Dans son rapport destiné au comité consultatif de l'ICOMOS, Paris mai 1991, le Dr. Silva encourageait les comités internationaux de l'ICOMOS à organiser leurs réunions et symposiums hors de l'Europe et de l'Amérique du Nord. L'IIBC a immédiatement compris la signification de cette proposition et a reconnu qu'un accroissement des contacts et du dialogue seraient profitables à l'ensemble des conservateurs dans les pays en voie de développement et aux experts des pays industrialisés. En conséquence, l'IIBC a organisé, avec grand succès, nous devons l'avouer, sa rencontre et son symposium internationaux au Népal en novembre 1992.

À la rencontre du Népal, le comité a rejeté l'idée de la publication d'une série de livres de poche sur la conservation des bâtiments en bois parce que les membres du comité s'étaient rendu compte que, pour être utilisables, ces manuels devraient être publiés au niveau régional ou national : les espèces de bois utilisées pour les bâtiments en bois varient considérablement, la vitesse à laquelle le bois se détériore est différente selon les régions. Par conséquent, les méthodes de conservation des bâtiments en bois doivent correspondre aux conditions réelles dans la région ou le pays. Ceci est d'autant plus vrai que l'IIBC affirme la nécessité d'obéir scrupuleusement à l'article 10 de la Charte de Venise lorsqu'il s'agit de conserver des bâtiments en bois. Ce qui revient à dire que, chaque fois que cela est possible, il convient d'utiliser des méthodes traditionnelles de réparation.

Les méthodes traditionnelles de réparation présupposent : 1. que sont disponibles la même espèce et la même qualité de bois que celles du bois utilisé pour la construction originelle du bâtiment; 2. que les propriétaires des forêts ou les bûcherons sont familiers avec les techniques traditionnelles de séchage du bois; 3. que les artisans, en particulier les menuisiers, savent se servir d'outils traditionnels et 4. que les outils traditionnels sont disponibles. En outre, il est souhaitable que l'architecte-conservateur et, de préférence, aussi, les menuisiers aient une excellente connaissance des méthodes d'élaboration traditionnelles. C'est un fait reconnu qu'il est extrêmement difficile de remplir toutes ces conditions ou même seulement quelques unes.

L'inquiétude provoquée par le manque de bois nécessaire pour restaurer a amené le comité, lors de la rencontre du Népal en 1992, à prendre la décision que l'un de ses objectifs principaux serait d'encourager la mise en valeur de réserves forestières historiques. Cela donnerait au comité pour le bois la possibilité de contribuer aux programmes écologiques internationaux et lui permettrait de stimuler la culture d'arbres dont on a besoin pour restaurer les bâtiments historiques, en effectuant une sélection des espèces.

Le comité est conscient du fait que pratiquement aucune recherche n'a été effectuée, à l'échelle mondiale, sur les méthodes traditionnelles de réparation des bâtiments en bois. Il a donc été décidé que l'une des tâches principales du comité consisterait à dresser l'inventaire des réparations effectuées sur les bâtiments en bois dans toutes les régions. Cet ouvrage, traitant des problèmes de conservation des bâtiments en bois du Sri Lanka, constitue la première étape d'une telle démarche. Nous, du comité international pour le bois de l'ICOMOS, remercions donc nos collègues sri lankais de nous fournir une étude en profondeur sur les problèmes particuliers qu'ils rencontrent dans la conservation des bâtiments en bois.

Christop Machat
Président